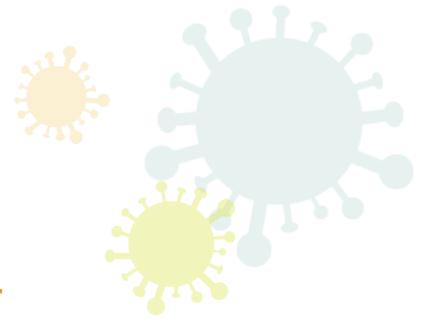


# Que sont les antiviraux oraux ?



## Des comprimés pour aider une personne infectée par la COVID-19 à aller mieux.

Si vous courez le risque de souffrir de COVID-19 grave et que vous êtes testé positif au virus de la COVID-19 au cours des 5 derniers jours, vous pouvez, sur ordonnance, prendre un traitement à base d'antiviraux oraux. Deux traitements sont disponibles : [Paxlovid™](#) (Pfizer) et [legevirio](#) (Merck). Vous pouvez être soumis à l'un de ces traitements contre la COVID-19, sur la base de votre âge, de vos antécédents médicaux, et de la durée de vos symptômes.

Le traitement par des antiviraux oraux aide votre organisme à lutter contre la COVID-19 en empêchant le virus SRAS-CoV-2 (le virus responsable de la COVID-19) de se multiplier dans votre organisme, en diminuant la quantité de virus dans votre organisme ou en renforçant votre système immunitaire. Grâce au suivi de ce traitement, vous pourrez avoir des symptômes moins graves, et réduire les risques que votre maladie s'aggrave et vous force à recourir à des soins à l'hôpital.

---

### • COMMENT DOIS-JE PRENDRE LES ANTIVIRAUX ORAUX ?

Suivre le traitement à base d'antiviraux oraux signifie que vous prendrez des comprimés. Vous suivrez le traitement à base d'antiviraux oraux conformément aux indications de votre médecin-traitant. Veillez à ne pas sauter une prise. Et si d'aventure cela se produisait, ne prenez pas de dose supplémentaire. Vous devez suivre votre traitement dans le respect strict des indications de votre médecin-traitant jusqu'à ce que vous l'ayez terminé ou jusqu'à ce que votre médecin-traitant vous demande de l'arrêter. Les antiviraux oraux peuvent être pris avec ou sans repas et il est recommandé d'avalier les comprimés entiers, sans les casser, ni les écraser.

### • QUE DOIS-JE FAIRE SI JE SOUFFRE D'UN PROBLÈME DE SANTÉ SOUS-JACENT TEL QUE DES PROBLÈMES DE REIN OU DE FOIE ?

Avant de recevoir un médicament, vous devriez discuter de vos antécédents médicaux avec votre médecin-traitant. Il s'agit, entre autres, de lui parler de tout problème de santé dont vous souffrez déjà, et du traitement suivi à cet effet, ainsi que des médicaments en vente libre, des vitamines et des suppléments que vous consommez.

Les personnes souffrant de problèmes rénaux ou hépatiques doivent parler de leur état à leur médecin-traitant avant de prendre un antiviral oral. Il reviendra donc à votre médecin-traitant de déterminer si les antiviraux oraux sont adaptés à votre état, et si oui, quelle dose vous convient. Certains traitements peuvent ne pas être recommandés pour les personnes souffrant de certaines pathologies.

- **QUE FAIRE SI JE NE SUIS PAS ADMISSIBLE À UN TRAITEMENT PAR ANTIVIRAUX ORAUX ?**

Il incombe à votre médecin-traitant de déterminer si vous êtes admissible à un traitement à base d'antiviraux oraux ou pas. Sa décision peut se fonder sur diverses raisons : Il se peut que vous ne répondiez pas à tous les critères d'éligibilité ou que votre état de santé ne vous permette pas de suivre certains traitements. Discutez avec votre médecin-traitant des meilleures options de traitement qui s'offrent à vous.



DOH 825-029 May 2022 French

Pour obtenir ce document dans un autre format, appelez le 1-800-525-0127. Nos clients sourds ou malentendants peuvent appeler le 711 (Washington Relay) ou nous envoyer un e-mail à l'adresse <mailto:ecivil.rights@doh.wa.gov>.